

Objectif *Fonction Publique*

Catégorie C

Réussir son concours administratif !

Réussir le concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels

- ▶ Méthodologie pour toutes les épreuves
- ▶ Sujets corrigés du concours 2021
- ▶ Fiches et exercices de révision

Philippe-Jean Quillien (coord.)



Nature de l'épreuve

La première épreuve d'admissibilité est **commune aux deux concours** de caporal de sapeurs pompiers-professionnels. Elle est dotée du même coefficient 1 que la seconde épreuve d'admissibilité, questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur des problèmes de mathématiques (concours externe) ou sur les activités et compétences de l'équipier de sapeurs-pompiers volontaires (concours réservé).

Depuis le décret du 14 mai 2021, l'épreuve consiste en un **questionnaire à choix multiples à partir d'un texte ou dossier documentaire**. Ce questionnaire a pour objet d'apprécier la capacité du candidat à repérer et analyser les informations contenues dans un texte.

L'épreuve dure 1 heure. Elle est anonyme. Le choix du QCM vise d'une part à simplifier la correction, qui se fait par lecture optique, et d'autre part à renforcer l'égalité de traitement des candidats.

Le QCM est noté sur 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat.

L'épreuve ne comporte **pas de programme réglementaire**.

Par ailleurs, le décret du 14 mai 2021 ne donne aucune précision sur la nature, le thème ou la longueur du texte ou du dossier, ni sur le nombre des questions ou, pour chaque question, des réponses proposées et des réponses exactes, ni enfin sur le barème.

Ce libellé laisse donc une grande liberté dans la conception des sujets. C'est pourquoi les centres de gestion organisateurs pour le compte des SDTIS ont élaboré, dans le cadre d'un groupe de travail national, une **note (éléments) de cadrage** destinée aux candidats, aux formateurs et aux examinateurs. Inspiré par une note de cadrage de la DGSCGC du ministère de l'intérieur, ce document propose des informations indicatives visant à aider le candidat à se préparer au mieux à l'épreuve.

I. Texte ou dossier documentaire

L'épreuve vise à évaluer la **capacité du candidat à comprendre un texte** correspondant à un enseignement de niveau 3 (anciennement V), à repérer les informations qu'il contient et à les analyser.

Elle ne constitue **pas une épreuve de français**. Sont donc exclues les questions d'orthographe et de grammaire.

Le candidat est évalué sur son **aptitude** à :

- comprendre le sens général du texte ;
- à analyser les informations qu'il contient ;
- maîtriser le vocabulaire employé ;
- gérer le temps de l'épreuve.

L'épreuve consiste en l'**exploitation d'un texte unique ou d'un dossier** composé de plusieurs textes relatifs au même thème.

Selon la note de cadrage nationale, compte tenu du niveau du concours, de la nature de l'épreuve et de sa durée, les textes proposés varient généralement de **800 à 1 200 mots** maximum au total (soit 80 lignes environ).

Le texte ou le dossier documentaire peut aborder des thèmes en **rapport avec le métier de sapeur-pompier professionnel**. Mais ce n'est nullement une obligation réglementaire.

D'une manière générale, le texte ou le dossier est lié à l'actualité au sens large du terme, c'est-à-dire aux **enjeux du monde actuel**.

Il peut s'agir d'un extrait d'œuvre littéraire, d'un rapport, mais le plus souvent il s'agira d'**article(s) de presse**. Les textes peuvent être complétés, le cas échéant, par des schémas, tableaux ou graphiques.

Exemples

- *Concours 2021 du SDIS 95 / CIG grande couronne* : texte unique d'environ 1 090 mots publié par *Le Monde* et portant sur un navire high-tech construit pour l'archéologie sous-marine.
- *Concours 2021 du SDMIS / CDG 69* : dossier d'environ 1 060 mots composé de deux articles des *Échos* et du *Monde* portant sur les incendies historiques qui ont ravagé l'Australie en 2019 et 2020, le texte du premier article étant illustré par 4 schémas, cartes ou graphiques.

II. Nombre, forme et nature des questions

S'agissant d'une épreuve d'une durée d'1 heure, et l'exercice supposant du candidat une lecture minutieuse du texte, la note de cadrage nationale précise, à titre indicatif, que le QCM pourra contenir une **trentaine de questions**.

Le nombre des questions peut varier en fonction de la longueur et du niveau de complexité du ou des documents ou tout simplement du choix du jury.

On peut distinguer **deux types de questions** :

- questions reposant sur l'analyse et la reformulation des informations contenues dans le texte ;
- questions portant sur le vocabulaire employé (homonymes, synonymes, antonymes, mots de même famille, définitions...).

La compréhension du texte suppose en effet la compréhension des mots et expressions utilisés.

Les questions posées, qui sont chacune assorties de plusieurs propositions de réponses, sont en lien avec des informations figurant dans le texte. Elles ne font **pas appel à des connaissances personnelles**, extérieures au texte. Sont donc exclues les questions de culture générale, même si elles sont en lien avec le thème du texte ou du dossier documentaire.

Exemples de questions

La note de cadrage nationale propose, à titre d'illustration, quelques types de questions possibles.

• Compréhension des informations

- Quelle est la signification du titre ?
- Quelle thèse défend l'auteur ?
- Quelle thèse réfute l'auteur ?
- Quels arguments sont mobilisés ?

• Compréhension du vocabulaire

- Que signifie tel mot ou telle expression du texte ?
- Par tel mot, on entend généralement... : dans le texte ce mot est-il employé avec la même signification ?
- Le mot est-il employé au sens propre ou au sens figuré ?
- Parmi les mots suivants..., quels sont ceux que l'on peut associer au mot ?

III. Nombre et forme des réponses

Chaque question est assortie de **plusieurs propositions de réponses**, dont le nombre est généralement compris entre 3 et 5.

Dans le cadre d'un même sujet, le nombre de propositions de réponses peut varier selon les questions ou être identique pour toutes les questions.

Chaque question peut comporter **une ou plusieurs réponses exactes**, sans que pour autant soit précisé au candidat le nombre de bonnes réponses attendues.

Exemples

- *Concours 2021 du SDIS 95 / CIG grande couronne*: 20 questions comportant chacune 3 propositions de réponses.
- *Concours 2021 du SDMIS / CDG 69*: 30 questions comportant chacune de 3 à 5 propositions de réponses.

Le candidat sélectionne les réponses qui lui paraissent exactes sur la **grille de réponses** qui lui est remise en même que le sujet de concours et des feuilles de brouillon.

Le candidat doit impérativement comprendre et respecter les **consignes relatives aux techniques de réponse** qui sont inscrites sur le sujet et/ou données oralement le jour de l'épreuve. Ainsi, selon l'autorité organisatrice ou la session du concours, la sélection des réponses se fera en noircissant un cercle, en cochant une case, etc. De même, la modification d'un choix de réponse doit impérativement respecter les formes fixées par les consignes.

D'une façon générale, le doute ne profite pas au candidat. Ainsi, une case mal remplie, en partie effacée, tout à la fois noircie et barrée, etc., sera toujours corrigée **au désavantage du candidat**.

Exemples de consignes

- *Concours 2021 du SDIS 95 / CIG grande couronne*

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Sur la fiche de réponses, seule l'utilisation d'un stylo à bille à encre noire ou bleue est autorisée (pas de feutre, pas d'encre effaçable).
- L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la fiche de réponses par le jury.
- Les réponses portées sur le sujet lui-même ou sur des feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

CONSIGNES

- Cette épreuve comprend 20 questions.
- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
- Répondez en cochant les cases en regard des lettres choisies : A, B, C (pour indiquer la ou les bonnes réponses à chaque question) **sur la fiche de réponses qui sera ramassée à la fin de l'épreuve** (vous pourrez garder le sujet).
- Les réponses portées sur le sujet lui-même ne seront en aucun cas prises en compte. [...]

Exemple :**Question 1 L'épreuve écrite du concours externe de caporal de sapeurs-pompiers professionnels (session 2021) se déroule :**

- A. le jeudi 18 novembre 2021
- B. le lundi 27 septembre 2021
- C. au parc des expositions de Villepinte

Votre réponse sera à porter sur la fiche de réponses uniquement au stylo à bille à encre noire ou bleue (pas de feutre).

Votre réponse :**QUESTION 1**

- A.
- B.
- C.

- *Concours 2021 du SDMIS / CDG 69*

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Vous devez impérativement utiliser un **stylo non effaçable** pour renseigner la grille de réponses. **Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU SUJET

Répondez sur la grille de réponses **en noircissant** le cercle correspondant à chaque bonne réponse à l'encre noire ou bleue :

Exemple : A● B○ C● D○ E○

Attention : les réponses portées sur le sujet lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont jamais prises en compte.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte. Les réponses au **crayon à papier** ne seront **pas prises en compte**. Toute surcharge ou **rature** rendant illisible la réponse sera considérée comme une **réponse fausse**.

Si vous souhaitez modifier votre choix, utilisez du **blanc correcteur** pour effacer la réponse, puis **reconstituez le cercle au stylo**. Dans tous les cas, vos réponses doivent être **clairement identifiables**.

IV. Barème

Le jury détermine souverainement le barème à appliquer.

Les principes du barème mis en œuvre sont systématiquement indiqués sur le sujet.

Toutes les questions du QCM ont la même valeur et se voient donc attribuer le **même nombre de points**, sauf indications contraires portées sur le sujet.

Le barème peut prévoir l'application de **point(s) de pénalité** en cas d'absence de réponse, de mauvaise réponse ou de réponse incomplète.

Le candidat prêtera la plus grande attention à ces indications, notamment à l'application de point(s) de pénalité, qui doivent influencer sa **stratégie de réponse**.

Par exemple, si le barème ne prévoit pas de point(s) de pénalité, le candidat a intérêt à sélectionner des réponses qui lui semblent incertaines, voire à choisir des réponses de manière hasardeuse. En revanche, si les réponses inexactes sont pénalisées, il s'abstiendra, en cas de doute ou d'ignorance, sauf si l'absence de réponse est pénalisée de la même façon que la réponse inexacte.

Exemples de barème

- *Concours 2021 du SDIS 95 / CIG grande couronne*
 - Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont sélectionnées, et celles-ci seulement.
 - Par question, est attribué 0,50 point si la moitié ou plus des réponses exactes est sélectionnée.
 - Par question, le candidat aura 0 point si moins de la moitié des réponses exactes est sélectionnée.
 - Une (ou plusieurs réponses inexactes) à une question fait l'objet d'une pénalité de -0,50 point.
 - L'absence de réponse à une question fait l'objet d'une pénalité de -0,50 point par question.
- *Concours 2021 du SDMIS / CDG 69*

Chaque question peut comporter une ou plusieurs réponse(s) exacte(s).

 - Si la ou toutes les réponses exactes sont indiquées : 1 point.
 - Si la moitié des réponses exactes au moins est indiquée : 0,5 point.
 - Si moins de la moitié des réponses exactes est indiquée : 0 point.
 - Si une réponse inexacte au moins est indiquée : -0,5 point.
 - Si aucune réponse n'est indiquée : -0,5 point.

Le jury souverain pourra apporter à ce barème les modifications qu'il jugera nécessaires.

Conseils méthodologiques et pratiques

I. Préparation de l'épreuve

A. Apprendre et lire

L'épreuve exige bien sûr des **connaissances** relatives au vocabulaire. Chaque candidat doit donc travailler à acquérir celles qui lui manquent et à réviser celles qu'il a en principe reçues lors d'une scolarité réussie.

Le jour du concours, **aucune documentation**, aucun dictionnaire par exemple, n'est autorisée. Les personnes disposant d'un téléphone portable, d'un smartphone, d'une tablette ou d'une montre connectée doivent mettre leur appareil en position Arrêt puis le ranger.

Dans le chapitre 3, vous trouverez **10 fiches sur le vocabulaire** comportant les connaissances requises pour traiter les différents types de questions, ainsi que 100 QCM pour les mettre en application.

Pour préparer les questions de compréhension de texte comme de vocabulaire, il est également essentiel de **lire régulièrement** des textes de même nature que ceux donnés au concours. Essayez donc de lire régulièrement un hebdomadaire (*Le Point, L'Express, L'Obs* ou *Valeurs actuelles*).

De manière gratuite, vous pouvez aussi vous abonner à la **lettre d'information de Vie-publique.fr** qui, tous les mardis, fait le point sur les dernières actualités relatives aux politiques publiques et au débat public (www.vie-publique.fr/lettres-information).

La lecture régulière des premières pages de *La Gazette des communes, des départements et des régions* ou de *Maire-info* (abonnez-vous gratuitement à ce quotidien d'information des élus locaux sur le site de l'Association des maires de

France, www.amf.asso.fr) vous permettra de suivre l'**actualité du monde territorial**. Les informations mémorisées vous seront également très utile dans le cadre de l'épreuve d'entretien.

Vous trouverez le plus grand profit à étudier au moins un **ouvrage consacré à l'analyse du monde contemporain**, notamment de la France.

Conseils bibliographiques

Pensez à exploiter les documents proposés gratuitement par certaines institutions publiques, par exemple :

- INSEE, *France, portrait social*, publication annuelle (disponible sur www.insee.fr) ;
- Conseil économique, social et environnemental, *Rapport annuel sur l'état de la France* (disponible sur www.lecese.fr).

Enfin, mais cela vous sera sans doute plus facile et naturel, vous lirez des **textes de fond ou d'actualité relatifs aux sapeurs-pompiers et à la sécurité civile**.

Trois sites internet incontournables

- www.pompiers.fr : site de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (abonnez-vous à la « newsletter des sapeurs-pompiers de France »).
- www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile : sur le site du ministère de l'intérieur, section *Sécurité civile* tenue par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (pas de lettre d'actualité, mais lien vers la page Facebook de la DGSCGC).
- www.soldatsdufeu.fr : site de *Soldats du feu magazine* publié par un groupe de presse créé par des sapeurs-pompiers et des journalistes (publications bimestrielles et hors-série).

Toutes ces lectures doivent être attentives, méthodiques et **actives** : vous devez rechercher dans le dictionnaire la définition des mots et des expressions qui vous paraissent difficiles, mais aussi repérer la structure des textes ou en tout cas la progression des idées. Apprenez à toujours lire avec un crayon ou un surligneur à la main.

Pour mémoriser les mots et les expressions difficiles, l'idéal est d'en reporter les définitions sur un **répertoire**.